

Publié le 26 novembre 2010 à 20h49 | Mis à jour le 26 novembre 2010 à 20h49

Le budget de la MRC Papineau adopté



Yves Soucy
Le Droit

Après trois votes et près de deux heures de discussions, le conseil des maires de la MRC Papineau a finalement adopté le budget 2011 de 4,1 millions \$, soit une majoration de 6,3 % sur les prévisions de cette année.

« On a fait un budget serré qui comporte aucun luxe », a déclaré la préfète Paulette Lalande.

Pour limiter la facture des municipalités, la MRC affecte au nouveau budget une somme de 106 500 \$ provenant de son surplus anticipé pour l'exercice financier 2010, dont 25 000 \$ iront pour la réalisation de certains projets prévus dans son Plan de développement et de diversification économique.

Pour éviter de hausser l'effort fiscal de leur municipalité, les maires ont refusé d'injecter une somme additionnelle de 50 000 \$ pour créer un fonds de développement.

Quote-part des municipalités

La quote-part exigée de l'ensemble des 24 municipalités pour financer les services régionaux totalise 1,3 million \$, en hausse de 2,5 % par rapport à 2010.

Cependant, comme certaines municipalités ont vu leur évaluation foncière globale grimper sensiblement, le fardeau fiscal sera plus élevé de leur côté.

C'est le cas de Lac-Simon dont la facture passe de 137 863 \$ à 155 706 \$. Le maire de l'endroit, Denis Papin, tout comme son collègue de Duhamel, David Pharand, ont d'ailleurs été les seuls à voter contre le nouveau budget.

« On avait demandé de diminuer les quotes-parts, pas de les augmenter. Lac-Simon paie 54 % de l'augmentation alors que cinq municipalités n'ont aucune hausse de leur facture et 10 autres ont même une diminution. Ça n'a pas de bon sens », a déclaré M. Papin.

Le maire de Saint-Émile-de-Suffolk, Michel Samson, n'a pas manqué de rappeler à son confrère qu'il n'y a pas si longtemps, le premier magistrat de Lac-Simon était très fier de dire que la richesse foncière de sa municipalité avait grimpé car c'était synonyme de prospérité.

La municipalité de Ripon, qui a fait la manchette ces derniers mois avec le citoyen qui a acquitté un versement de sa facture de taxes avec des sous noirs pour contester l'augmentation de son évaluation foncière, voit sa quote-part majorer de plus de 6 200 \$ pour atteindre 79 575 \$, en 2011.

De son côté, Mayo enregistre la plus forte baisse de sa facture qui passe de 44 276 \$ (2010) à 40 717 \$ (2011).

Partager

Recommander

1

publicité

Annonces Google

All-Bran de Kellogg

All-Bran. Des fibres à la maison ou n'importe où. Ah bien !
www.AllBran.ca/Fr

Tai Chi Taoïste™

Le seul organisme fondé par maître Moy Lin-Shin. 1-888-TAI-CHI-1
www.taichitaoïste.org

Anti Rouille Gatineau

Procédé De Protection d'Acier Des Infrastructures Contre La Rouille.
www.galvanisation-zinga.ca

© 2000-2010 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.